

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 9 DECEMBRE 2024

NOMBRE

Des conseillers en exercice	25
De présents	21
De votants	23

L'an deux mille vingt quatre, le neuf décembre, le Conseil Municipal de la Commune de LEXY étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M.Gérard ALLIERI, Maire.

Étaient présents : MM.ALLIERI-BASSO-Mme HENRY-M.LENOBLE-Mme FERNANDEZ-AUBERTOT-M.PESCE-Mme LORIN-CRIDEL-MM.TURCHI-SAUVLET-Mmes RIQUET-LIGI-M.CANON-Mmes USELDINGER-PATELLI-THIERRY-BERTRAND-MM.SIBELLA-SULLI-PERREY-COMMITO-Mme GRANDMOUGIN

OBJET
N°2024-12-5

Frais d'occupation
du Foyer Municipal

Excusés :

Mme FONDEUR ayant donné pouvoir à M.SULLI
M.ZANCHIN ayant donné pouvoir à M.CANON

Absents : Mme RUETTE-TYDEK-M.LAPUH

Un scrutin a eu lieu, Madame Marie-Pierre GRANDMOUGIN a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que la liste des délibérations a été affichée à la porte de la Mairie le 11 décembre 2024 et que la convocation du Conseil avait été faite le 26 novembre 2024.



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

FIXE à compter du 1^{er} Janvier 2025 le montant du remboursement des frais pour l'occupation du Foyer Municipal.

1)Particuliers lexéens faisant un repas

-1 jour	254,00 €
-2 jours	371,00 €

2)Associations lexéennes organisant un repas ou un spectacle avec recettes

-1 ^{ère} occupation	GRATUITE
-2 ^{ème} occupation	70,00 €

3)Particuliers ou associations extérieurs à LEXY organisant un repas ou un spectacle

-1 jour	594,00 €
-2 jours	763,00 €

REÇU EN PREFECTURE

le 12/12/2024

Application agréée E-legalite.com

A toute décoration lumineuse, une majoration forfaitaire de 70,00 € sera appliquée.

FIXE à partir du 1^{er} Janvier 2025 le montant de la participation aux frais de vaisselle selon les tranches suivantes ainsi que pour le remplacement de la vaisselle cassée (voir annexe ci-jointe) :

0 à 50 personnes	58,00 €
51 à 100 personnes	68,00 €
101 à 200 personnes	78,00 €
201 à 300 personnes	90,00 €
301 à 400 personnes	110,00 €

Forfait location de verres uniquement 42,00 €
(quel que soit le nombre de personnes)

FIXE à partir du 1^{er} Janvier 2025 le montant du remboursement des frais pour la mise à disposition du balcon ou de la petite salle :

1) Particuliers lexéens

-1 jour 106,00 €

2) Particuliers ou associations extérieurs à LEXY

-1 jour 154,00 €

FIXE le montant de la caution exigée à la réservation à 500,00 €.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

Gérard ALLIERI

REÇU EN PREFECTURE

le 12/12/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-054-2154 03148-20241209-2024_12_5-D

Département de Meurthe-et-Moselle

Arrondissement de BRIEY

Commune de LEXY

Tarif vaisselle au 1er Janvier 2025

TARIFS DE LA VAISSELLE A REMPLACER - Délibération du 9/12/2024

Référence	Désignation	Prix unitaire en € TTC
VA21	Assiette à dessert Feston	1,30
VA22	Assiette creuse Feston	1,40
VA20	Assiettes plates Feston	1,40
VE61	Broc à eau	3,20
VF6	Corbeille à pain inox	5,30
VH78	Coupe à champagne	1,80
XP14	Coupelle carrée	0,90
VR97	Couteau à pain	5,70
XE19	Couteau de table Coraline	2,10
VF20-21	Couverts de service	6,10
XP8	Couverts à salade	7,00
XE18	Cuillère à café Coraline	0,70
XE17	Cuillère à soupe Coraline	1,20
VS26	Ecumoire Ø 10	6,40
VS25	Ecumoire Ø 8	5,30
VT13	Fouet de collectivité	10,70
XE16	Fourchette Coraline	1,20
VS15	Louche inox Ø 8	7,00
VS19	Louche inox Ø 16	20,80
XN94	Pelle à tarte octo	4,70
VL23	Pince à spaghettis	4,20
VY75	Plateau à débarasser	17,00
XE27	Plat à tarte inox Ø 30	10,00
VF17	Plat rond creux inox Ø 33	10,00
VF16	Plat rond plat inox	10,00
VF11	Plat oval inox (plat à poisson)	13,30
VR13	Poivrier	2,00
XN78	Ravier en verre	1,80
VE27	Saladier en verre Ø 31	7,80
VR13	Salière	2,00
VF05	Saucière inox	9,30
VY60	Seau à champagne	15,60
VF15	Soupière inox Ø 24 (légumier)	16,50
VA06	Soucoupe (tasse à café)	1,60
XP16	Sucrier (coupe ondine)	1,00
VA16	Tasse à café 14 cl	2,20
VW13	Tire-bouchons à levier	6,40
VH75	Verre 16 cl	1,10
VC62	Verre à liqueur 4cl	0,70
VE50	Verre apéritif Scotland/celand	1,40

REÇU EN PREFECTURE

le 12/12/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-054-2154 03148-20241209-2024_12_5-D